



Discours du garde des sceaux à l'ENAP le 23.01.25 : entre caricatures et révolutions surréalistes...

A l'occasion de sa venue à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) le 23.01.25, le Ministre de la Justice clôturait la formation de la 219e promotion de surveillants baptisée aux noms de nos collègues décédés lors du drame d'Incarville.

Plutôt qu'un hommage à ces derniers, le ministre en a fait une occasion pour annoncer son programme : prison de haute sécurité pour les narco-trafiquants, police pénitentiaire, mission pour organiser les expulsions des personnes étrangères,... **n'en jetez plus...**

Monsieur le ministre, ici c'est Vendôme, pas Beauvau !

Pour le **SNEPAP-FSU**, cette politique axée sur **le tout sécuritaire est inquiétante et dangereuse, tout comme la confusion/fusion entre ministère de l'intérieur et ministère de la justice.**

Le **SNEPAP-FSU** refuse cette mise à mal de la séparation des pouvoirs et le placement de la Justice sous la tutelle de l'Intérieur ! Ces annonces sont autant d'idées contraires aux valeurs humanistes et à l'indépendance que doit incarner la Justice.

Ce discours aura à peine évoqué l'insertion et la probation, sauf au travers de la surveillance électronique et de la création de 1500 places de semi-liberté... Une vision plus que tronquée des missions du SPIP ! Le ministre renvoyant la réflexion à des **États généraux de l'insertion et de la probation, expédiée en 6 mois, à partir d'avril 2025.**

Quand, suite à son discours, il tweete sur des « officiers de probation », on s'interroge tant sur cet objet non identifié que sur sa volonté de consulter les professionnels !

Que fait-il également du travail - inachevé à ce jour et des conclusions non encore dévoilées - de la mission d'urgence relative à l'exécution des peines lancée par son ministère dont le bilan est attendu mi février ?

Le programme paraît déjà bien ficelé !

Le seul élément positif qui pourrait ressortir de ce discours est l'idée d'une **place plus forte de l'insertion/probation au sein d'une nouvelle direction générale de l'administration pénitentiaire.**

Mais encore faut-il que cela soit suivi de moyens réels pour nos services, que le caractère régalien de notre expertise en matière d'évaluation et d'accompagnement vers la désistance soit reconnu et qu'une peine de probation autonome soit créée.

Or en termes de moyens, on peut s'inquiéter quand la prochaine promotion de CPIP annoncée est l'une des plus petites de ces 20 dernières années ! On peut également s'inquiéter du « reste à vivre » dédié à l'insertion et la probation quand l'établissement de haute sécurité (Vendin-le-Vieil ?) censé regrouper et isoler, dès cet été, des narco-trafiants siphonnerait au bas mot 4 millions d'euros d'un budget non encore voté par le Parlement ...

L'administration pénitentiaire risque donc de se réveiller la tête bien lourde et la démarche claudicante, ses 2 « jambes » n'ayant visiblement pas la même taille dans l'esprit du Garde des Sceaux.

Combien de temps devons-nous encore expliquer la spécificité de nos missions, la pluralité des outils à développer pour accompagner la sortie d'un parcours délinquant, les moyens nécessaires aux professionnels pour mettre en œuvre leur expertise ?

Combien de temps devons-nous subir des choix fondés sur le profit électoral, plutôt que sur la défense du service public & les besoins réels des terrains, des victimes et des usagers ?

Les agents pénitentiaires ont choisi le service public, des métiers essentiels, difficiles, impactants tant professionnellement que personnellement, pour assurer la protection de la société, prévenir la commission de nouvelles infractions, restaurer l'équilibre social dans le respect de l'intérêt des victimes.

Pour le **SNEPAP-FSU**, il est grand temps de mettre un terme aux « solutions miracles ». Soyons sérieux, sortons de la caricature !